L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS
Bureaux 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS;
SAMEDI MATIN, 30 DECEMBRE.

SPECTACLES.

Nouveau Théâtre de l'Opéra.
OPERA ITALIEN.
Programme de la semaine prochaine.

LUNDI, 8e soirée—DON GIOVANNI.
MARDI, soirée extra—LUCRETIA BORGIA.
MERCREDI, 9e soirée—dernière représentation de IL TROVATORE.
VENDREDI, 10e soirée—LA TRAVIATA.
SAMEDI, 11e soirée — IL BARBIERE DI SEVIGLIA.

Les souscripteurs qui désirent retenir leurs places pour demain sont priés de le faire savoir au contrôle d'ici à demain avant midi.

La vente, pour une représentation quelconque de la semaine prochaine commencera samedi, à neuf heures du matin.

Aucune place ne sera considérée comme retenue à moins qu'elle soit payée. Le public est respectueusement informé que l'édition exacte des livres d'opéras publiée par cette Compagnie, se vendent au Théâtre de l'Opéra SEULEMENT, les soirs de représentations, et dans la journée, au magasin de musique de M. Grunewald. 30déc

Nouveau Théâtre de l'Opéra.
Gustave Ostermann-Leonnaire et Directeur.
GRAND OPERA ITALIEN
De Mmes. GHIONI et de Sig. SUSINI.
MAX STRAKOSCH..................DIRECTEUR.
Samedi soir, 30 décembre — Septième soirée. — À la demande générale: MARTHA, Mmes CANISSA et STRAKOSCH, Signors KERANI et SUSINI dans les principaux rôles.
Chef d'Orchestre..................Signor F. Rosa.
Lundi 1er janvier: DON GIOVANNI.

On peut avoir des places, pour l'une ou l'autre des susdites représentations, au Contrôle du Théâtre de l'Opéra, tous les jours, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et le soir de la représentation. Aucune place ne sera considérée comme retenue à moins qu'elle ne soit payée. Les portes s'ouvrent à 6 heures et demie. Le spectacle commence à 7 heures et demie du soir. 30déc

THEATRE ST. CHARLES.
SAMEDI SOIR, 30 DECEMBRE.
THE STREETS OF NEW-YORK, drame.
ROBERT EMMET, drame.
Représentation, AUJOURD'HUI, à midi. 30déc

Académie de Musique.
Rue St. Charles.
SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs
Tous les soirs et le Samedi, à Midi.
La nouvelle pantomime militaire intitulée
LE REFUGIE.
Donnée pour la première fois. Elle abonde en tableaux, combats, évolutions, etc. On y voit le célèbre exercice des Zouaves.
JOURS DE FETE EN IRLANDE;
Romances et Danses d'ARRAH-NA POGUE.
Dernière semaine de l'engagement des
FRERES ROLLANDE.
Grande représentation
SAMEDI PROCHAIN, A MIDI.
Vendredi Soir, 30 Décembre,
Bénéfice de WILLIAM et HENRY ROLLANDE
2déc—2

SALLE DES ODD FELLOWS.
JEUDI, 4 JANVIER 186[illegible]
SECOND GRAND CONCERT
VOCAL ET INSTRUMENTAL
Donné par Mlle MARGUERITE ELIE, avec le concours de Mlle Lafargue, Signor Olivéira, Herr Mayer, et Herr [illegible]
Prix d'entrée..................$1 50.
Les portes seront ouvertes à 7 heures.
Le concert commencera à 8 heures moins un quart.
On peut se procurer des places réservées au magasin de musique de M. Elie, 66 rue Royale. 3déc

Musée et Institut Zoologique
de BURNELL & PRESCOTT,
Composé de grandes curiosités naturelles vivantes,
au No. 96 de la rue St. Charles,
(en face de l'Académie de Musique.)

LES portes sont ouvertes de 9 heures du matin à 9 heures du soir. L'établissement est ouvert les dimanches de 1 à 9 heures du soir. Prix d'entrée, 50 cents, enfants, 25 cents. 28déc—3

LA NATURE DEVOILEE
—A LA—
SUCCURSALE DU MUSEE D'ANATOMIE DE NEW-YORK,
Rue ST CHARLES, Nos 40 et 42,
3déc—6m

Succursale du Musée d'Anatomie de New York.
RUE ST. CHARLES, Nos. 40 et 42.
LES propriétaires se sont décidés à émettre, dans l'intérêt des étudiants des billets qui serviront jusqu'au 31 mai 1866, et qu'on peut avoir, moyennant $5, [illegible] 14déc—1m

Succursale du Musée d'Anatomie de New-York - Rue St Charles, No 40 et 42.
ON peut se procurer quatre lectures importantes intitulées "La Philosophie du Mariage" et faites au Musée de New York, en s'adressant au secrétaire de la succursale du Musée d'Anatomie de New-York, aux Nos 40 et 42 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans, ou en lui adressant une lettre renfermant 25 cents.

BALS.

BAL PARÉ ET TRAVESTI
donné par le "Cercle Français",
sous le patronage de M. le Consul de France,
au bénéfice des victimes de la Guadeloupe
SAMEDI, 20 JANVIER 1866,
au Masonic Hall,
rue St Charles, encoignure Perdido.
DIRECTEURS DU BAL:
[illegible names]

Les billets d'invitation se réunira les lundis et vendredis, à huit heures du soir, chez M. Duneau, 49 rue Douane. Il ne sera plus émis d'invitations après le 15 janvier.
Les demandes d'invitations pour dames devront être adressées à l'un des directeurs ci-dessus.
Les offres pour le restaurant, la buvette et le vestiaire seront adressées à M. Noury, rue Douane 115, jusqu'au 10 inclus.
On peut avoir des billets chez le président, rue de Conti, [illegible] Prix du Billet: Deux Piastres. 28déc

UN GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ,
Sera donné par les membres de nouvelle Société LUSITANE DE BIENFAISANCE,
Nouvelle-Orléans, dans leur salle, au coin des rues Hospitalité et Champs Elysées, Troisième District, SAMEDI, 30 décembre 1865.
—DIRECTEURS—
[illegible list of names]
Comité d'invitation.
Billets des Messieurs ....$1.50.
[illegible]

Grand Bal Paré,
Pour être donné par la
SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES FILS DE LA LOUISIANE,
Samedi 6 janvier 1866,
A la Loge de la Parfaite Union, rue des Remparts, entre les rues Dumaine et St Philip pe.
—Comité d'invitation—
[illegible names]
—Comité de réception—
[illegible names]
—Commissaires—
[illegible names]
On peut avoir des invitations pour dames en s'adressant au comité d'invitation qui se réunira au coin des rues Levee et Esplanade [chez M. Wessel] tous les MERCREDIS et tous les SAMEDIS, à 6 heures et demi du soir.
Pour les billets des messieurs, s'adresser chez MM. [illegible] ou à l'un des directeurs. 22 déc—jusq'à 5 jan

UN GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ
Sera donné
Par les membres de la Loge Delta No 15 I. O. O. F.
A ODD FELLOWS' HALL,
LUNDI SOIR, 1er. JANVIER 1866,
Au profit des Veuves et des Orphelins.
—COMITÉ D'ARRANGEMENTS—
—COMITÉ DE RÉCEPTION—
—COMMISSAIRES—
[illegible names]
Les demandes d'invitation pour les dames pourront être adressées à l'un des Directeurs ou laissées au bureau du Grand Secrétaire, au Hall [illegible]
Prix du Billet, $2, 50 —A vendre par tous les Directeurs [illegible]
[illegible]

Grand Bal Paré
Donné par la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle,
A LA SALLE DE L'OPERA,
LE JEUDI 11 JANVIER 1866,
Au Bénéfice de cette Institution.
DIRECTEURS:
[illegible names]
[illegible]
Prix du billet $1 00 11déc—au 11 jan

[illegible]

STEAMERS ENTRE LIVERPOOL ET LA NOUVELLE ORLEANS,
Faisant escale à la HAVANE et à QUEENSTOWN pour débarquer et prendre des passagers.

On prendra du coton et on signera les connaissements ici, pour le fret de la Nouvelle Orléans à St Petersbourg, Moscou, Riga, Hambourg, Brême, Anvers, Rotterdam, Gothembourg et le Havre. Le port final de destination peut être fixé en signant les connaissements, ou indiqué par le détenteur du connaissement, douze heures après l'arrivée du steamer à Liverpool, de sorte que l'importateur a le choix des marchés.

La compagnie de steamers anglais et américains, limitée,
Expédiera les steamers suivants, à heures et en fer, de grande puissance, entre LIVERPOOL et la NLLE ORLEANS DIRECTEMENT.

LOUISIANA	1871	P. Jansen
MISSISSIPPI	1711	J. Campell
FLORIDA	1637	T. Baker
MISSOURI	1561	A. Hancock
ARKANSAS	1889	T. Barrow
ALABAMA	1539	T. Gower
GAMBIA	1051	J. Graham
CAROLINA	1611	T. Hadey
BOLIVIAN	1993	H. P. P. Coche

Ces steamers partiront de Liverpool tous les deux MARDIS et de la Nouvelle Orleans tous les deux SAMEDIS.
Pour passage à la chambre, jusqu'à Liverpool, $125 en or ou jusqu'à la Havane $35, ou l'équivalent en billets des Etats-Unis.
Pour le taux du fret ou passage, s'adresser à
Wm. HUNTER & Co.
rue Carondelet, No 41.
Les connaissements pour cette compagnie qui n'y aura qu'à signer s'obtiendront au bureau de l'agent, comme ci-dessus.

POUR LIVERPOOL
ET LA HAVANE.
Faisant escale à Queenstown.
Le steamer
CAROLINA
On reçoit maintenant le fret destiné à ce steamer au pied de la rue Jackson. Le CAROLINA partira ponctuellement SAMEDI, 6 janvier, à 8 heures A. M.
L'ALABAMA partira SAMEDI, 20 janvier.
Passage à la chambre: pour Liverpool, $125; pour la Havane, $35 ou l'équivalent en des sommes en billets des Etats-Unis.
Pour fret ou passage, s'adresser à
Wm HUNTER & Co,
41 rue Carondelet.

Paquebot régulier entre la Havane et la Nlle Orléans.
Le vapeur à hélice de première classe,
MEXICO,
capitaine Pendexter.
Partira positivement pour le port ci-dessus le MERCREDI 3 JANVIER.
Ce navire a de beaux emménagements et accomplira sa traversée à temps pour le départ des vapeurs anglais et français de la ligne des Antilles et d'Europe.
Pour fret ou passage, s'adresser chez les agents,
OSCAR BERCIER & Co,
42 & 44, Vieille Levée.

Ligne directe pour la France.
Service des paquebots poste de la Compagnie générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.
Les premiers splendides bâtiments de cette ligne, faisant le parcours tout le voyage sont les suivants:
WASHINGTON, LAFAYETTE, EUROPE, NAPOLEON III, ST-LAURENT, PEREIRE, VILLE DE PARIS
Départs de New York.
EUROPE, A. Duchesne, mercredi 3 janvier 1866
WASHINGTON A. Surmont, vendredi 2 février 1866.
Prix du passage en or.
Première classe $135. Seconde classe, $90, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.
[illegible]
GEO. MACKENZIE
15 Broadway, New York
A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hotel
Au Havre, chez William Iselin & Cie.

Ligne de Steamers à basse pression et à aube, entre la Nlle Orléans et le Texas.
Pour GALVESTON et INDIANOLA.
Départ: VENDREDI, 29 du courant, à 8 heures du matin.—Le beau steamer
MAGNOLIA,
Commandant Wm Hutchings, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS,
Au coin des rues Camp et Commune.
N. B.—Le fret pour la Baie de Lavaca sera livré le long du steamer.
Les connaissements seront signés à bord.
Le fret, sur les susdits ports, sera reçu, MERCREDI, 27 du courant, au poteau 27, 1er District. 27déc

Ligne de steamers à basse pression et à aube, entre la Nlle Orléans et le Texas.
Pour GALVESTON ET INDIANOLA.
Départ, MERCREDI, 3 janvier 1866, à 8 heures du matin.
Le steamer AUSTIN,
neuf et en fer, commandant Wm. Seringer, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
I. C. HARRIS,
au coin des rues Camp et Commune.
N. B.—Le fret pour la Baie de Lavaca sera livré le long du steamer.
Les connaissements seront signés à bord.
Le fret pour les susdits ports sera reçu samedi 30 décembre, au pied de la rue St Joseph. 29déc

Ligne journalière de steamers à basse pression entre la Nouvelle-Orléans et Mobile.
POUR MOBILE.
Départ SAMEDI, 30 décembre, à l'arrivée du convoi de 4 heures et demie P. M., du chemin de fer Pontchartrain.—Le beau steamer
MANHATTAN,
commandant J. W. Wilson, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret et passage, s'adresser à I. C. HARRIS,
Au coin des rues Camp et Commune.
N. B.—Il ne sera pas reçu de fret après 2 heures et demie P. M.
Il ne sera pas signé de connaissements après 4 heures P. M. 30 déc

POUR MOBILE *et les ports intermédiaires*
Le CREOLE, steamer à basse pression.
Départ, tous les MARDI et VENDREDI, à 5 heures du soir.
POUR MOBILE et les ports intermédiaires.—Le magnifique steamer CREOLE, commandant J. Leach, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, tous les MARDI et VENDREDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures et demie, du chemin de fer Pontchartrain, pour tous les ports entre la Nlle Orléans et Mobile.
Pour s'en revenir, il partira de Mobile tous les DIMANCHES et JEUDIS, à midi.
Tout fret qui doit être débarqué sur la côte doit être payé d'avance. Pour fret ou passage, s'adresser à
PETER MARCY,
au coin des rues Carondelet et Gravier

[illegible: DEPART, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, pour MOBILE — Le bateau à vapeur MAGNOLIA ...]

POUR LE HAVRE—[illegible] CALEDONIA [illegible]
COUTURIE FRERES, 27 rue Vieille Levée.

POUR LA HAVANE—Départ le 6 janvier 1866—La goëlette américaine "FANNIE" [illegible]
COUTURIE FRERES, 27, rue Vieille Levée.

POUR BRAZOS SANTIAGO—La goëlette NAIAD QUEEN [illegible]

POUR TAMPICO—[illegible]

POUR LIVERPOOL—Le navire américain VANGUARD [illegible]
LOVELL & BAILEY

[illegible]

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce purgatif renferme [illegible] combinées d'après la nouvelle méthode [illegible] M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni diète, ni tisane, on peut, au besoin les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que *asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc.* parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de les supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (*Voir la Brochure qui se donne gratuitement.*) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, au faubourg St-Denis, No 147.

Dépôts à New-York, chez MM. JOHN MILHAU & Co, 183, Broadway; MM. FOUGERA, frères, 30, North William street; MM. DELLUC & Co, et L. LEROY, pharmaciens Broadway, No 771.
Avis à MM. les pharmaciens et droguistes de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.
DES DÉPOTS de NOS PILULES sont établis pour la vente en GROS et DEMI-GROS, chez MM. LOUIS CASTEL et DELOCHE, pharmaciens, et chez MM. ED. GUILLOT et DUCONGE, droguistes.—*Au détail*, dans toutes les pharmacies de la *Louisiane* et des *Etats-Unis*.

PRÉVENTIFS ET guérison des MALADIES DE POITRINE
TRAITEMENT SPECIFIQUE PAR LES
HYPOPHOSPHITES DU Dr CHURCHILL.
SIROP D'HYPOPHOSPHITE de soude. — SIROP D'HYPOPHOSPHITE de chaux.
PILULES D'HYPOPHOSPHITE de manganèse. — PILULES D'HYPOPHOSPHITE de quinine.
Ces préparations sont les seules reconnues et recommandées par le Dr CHURCHILL (*Medical circular* 1857.)—Prix: 4 fr. le flacon, avec instruction.
12, rue Castiglione, à Paris. — SWANN, Pharmacien, — 12, rue Castiglione, à Paris.
Les sirops se vendent en flacons carrés avec le nom du docteur CHURCHILL dans le verre. Les Pilules sont en flacons carrés.—AVIS. Les seuls véritables Hypophosphites du Dr Churchill sont ceux qui portent sur l'étiquette et sur la bande rouge qui recouvre le bouchon la signature H. H. SWANN.—Dépôt à la Nouvelle Orléans chez M. LOUIS CASTEL, *Pharmacien*. A New York chez MM. JOHN MILHAU & FILS, Pharmaciens, No 183, Broadway.

NOUVEAU TRAITEMENT DES MALADIES
Par la méthode du Dr CHABLE, 36 rue Vivienne, Paris—Consult. par lettres.
PLUS DE COPAHU — *Maladies sexuelles, écoulements faibles ou pertes involontaires, fleurs blanches guéries promptement par le sirop au citrate de fer de CHABLE et son injection.—Eau virginale, employant pour la toilette des dames, en lotions et injections, avec le citrate de fer.*
DEPURATIF du SANG — 40,000 malades guéris de dartres, boutons, ulcères [illegible] et de toutes les altérations du sang par le dépuratif végétal de CHABLE et par les bains [illegible]—Pommade anti dartreuse, d'un effet prompt contre les démangeaisons et toutes les affections de la peau. Voir la notice explicative.
HEMORRHOIDES—Pommade guérissant en 3 jours.
VENTE en GROS. S'adresser à CHABLE, Médecin-Pharmacien, 36, rue Vivienne, PARIS, et chez les principaux pharmaciens.

INJECTION BROU
HYGIENIQUE INFAILLIBLE et PRESERVATRICE, la seule guérissant sans rien lui adjoindre. Se trouve dans les principales pharmacies de l'Univers. A PARIS chez l'inventeur BROU, rue Lafayette 33, et Boulevard Magenta 112.

SIROP [illegible] LABELONYE
PHARMACIEN DE PREMIERE CLASSE A PARIS.

Ce sirop est employé avec le plus grand succès depuis plus de 25 ans, contre tous les troubles de la circulation par les médecins de tous les pays. Nous citerons MM. les professeurs à la faculté de Paris Andral, Bouillau, Fouquier, Magendie, Rostan, &c., qui ont obtenu les plus heureux résultats contre les MALADIES DU CŒUR, organiques ou accidentelles, les PALPITATIONS NERVEUSES, oppressions, &c., les HYDROPISIES DE POITRINE et autres non enkystées, l'Asthme, les Catarrhes pulmonaires chroniques, les Bronchites nerveuses, Coqueluches, Enrouements &c. qu'il guérit ou modifie en peu de jours.
Chaque bouteille de SIROP DE LABELONYE est revêtue d'étiquettes teintées, et scellées par une capsule d'une bande bleue signée par lui, de plus accompagnée d'une instruction.
Dépôt à Paris, rue Bourbon Villeneuve No 77, à la Nlle-Orléans, chez M. LOUIS CASTEL, pharmacien, encoignure Douane et Bourbon, et dans les principales pharmacies.

DRAGEES [illegible] GELIS & CONTE
APPROUVEES PAR L'ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS.

A la suite d'expériences faites par une commission composée de MM. les professeurs BOUILLAUD, FOUQUIER et BALLY, démontrant leur efficacité constante et leur supériorité sur les autres ferrugineux, ont été reçues par un nouveau rapport fait à la même académie à des huit ans d'intervalle.
Les dragées de Gelis et Conte sont le remède par excellence contre l'appauvrissement du sang qui détermine des essoufflements, le défaut d'appétit, la décoloration de la face et des lèvres, une faiblesse générale, des pertes blanches, des irrégularités de circulation; symptômes qu'elles font disparaître très promptement.
Chaque boîte est revêtue d'une étiquette et d'une enveloppe à deux teintes, et scellée par une bande portant la signature de M. LABELONYE, dépositaire général à Paris.
Dépôt général à Paris, rue Bourbon Villeneuve, No 77 à la Nouvelle Orléans, chez M. LOUIS CASTEL, pharmacien, encoignure Douane et Bourbon, et dans les principales pharmacies.

Compagnie de Toits en Mica
ETABLIE EN 1854.
La toile de Mica, préparée pour les toits, est célèbre pour son bon marché, sa légèreté et sa durabilité; elle est indubitablement ce qui jusqu'ici a été offert de mieux au public.
La base est une toile épaisse de 40 pouces de large, saturée et couverte des deux côtés d'une composition élastique qui ne donne ni goût ni odeur à l'eau de la pluie.
Comme non conducteur sa fraîcheur a rendu précieuse dans les climats chauds. Tous bon ouvrier peut aisément le poser.
On peut en voir des échantillons, lire les certificats et obtenir tous les renseignements chez l'agent de la Compagnie.
F. HUMPHREYS
9 déc 1m rue Royale, No 63.

GEO. McD. BURKE,
(Autrefois de la maison M. BURKE & Bro.)
Courtier de marchandises
98 ......BANK PLACE......
N. B.—Il donnera tous ses soins à la vente des TOILES D'EMBALLAGE, SACS EN TITAE, CORDES, CAFFE, SUCRES, PORC, &c.

B. L. MANN & CO.,
Négociants Commissionnaires et Marchands de toute espèce de
Fourrures, Pelleteries, Suif, Laine, Cires, Huile à Tanneurs, Japonica, Sumac, &c.
Rue des Magasins, Nos 83 et 85,
18nov—3m Nouvelle Orléans.

DROGUES, MEDICAMENTS
PEINTURES, HUILES, &c.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe.
IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE
Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, &c.
Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus,
AINSI QUE
Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c. &c.
Aussi — INDIGO Guatemala, et BOUCHONS de ces genres, grandeurs et qualités.

S. B. McConnico,
FACTEUR DE COTON
Et Marchand-Commissionnaire,
Rue de l'Union, No. 48.

Dépôt de Cigares
A la Louisianaise.
M. EDGAR DELERY annonce à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir un dépôt de cigares, cigarettes, tabac à fumer, &c, rue Royale, 171 entre Orléans et Ste Anne. 9 déc—1m

Demande d'Ouvrières.
ON demande de suite plusieurs bonnes ouvrières en couture. LES PLUS HAUTS PRIX seront payés et position stable. S'adresser à Mme Léontine, 167 rue du Canal. Egalement une demoiselle parlant anglais et français, pour servir d'interprète. 21déc—8j

LES CELEBRES
MACHINES A COUDRE
DE
GROVER & BAKER,
POUR LES FAMILLES.
Elles ont obtenu le premier prix.
Ces machines ont emporté le prix à toutes les foires où elles ont paru; elles sont d'une simplicité et d'une élégance sans égales et ont l'avantage du point simple, du point de broderie et du point de crochet.
GROVER & BAKER ont établi une agence au No. 130 de la rue du Canal,—bâtisses Touro,—à la Nouvelle-Orléans, où l'on trouvera constamment un assortiment complet des machines au prix du Nord, lesquels varient de $60 à $150.
On y trouvera également un assortiment complet de FIL, SOIE ET AIGUILLES.
Les vieilles machines y sont réparées et il s'y fait toute espèce de couture à des prix raisonnables.
AGENCE, RUE DU CANAL, No. 130 — Bâtisses Touro,—Nlle-Orléans. 18déc—1m

Plomb de chasse.
100 sacs de plomb de chasse des Nos 5, 6, 7, 8, 9.
A vendre par CUSACHS & OGDEN,
Encoignure St Philippe et Royale.

AVIS MEDICAL.
LOUIS LOUIS, médecin vétérinaire, diplômé à l'École Vétérinaire de Lyon, France, et J. CASEY, maréchal ferrant, ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent de s'associer pour la pratique de la Médecine Vétérinaire et le ferrage des chevaux, rue Rampart 141. 9 déc—1m

U. S. BONDED WAREHOUSE No 5
Rue Toulouse, Nos 17 et 19
Le soussigné sollicite le patronage des importateurs et appelle leur attention sur la distribution de son entrepôt.
A. LEBLANC.

AVIS.
MM. A. J. DOIZE, ci-devant de Baltimore, [illegible]

CHILDERS, TARLETON & CO,
Rue Carondelet, No 75.

J. B. PREAU,
(Ci-devant Preau & Costerie.)
MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
Et Importateur de Vins Français, Eaux-de-Vie, &c.
Rue de la Douane, No 40, entre les rues Victoire et Clouet.

Graines de jardinage, de Landreth, Récolte de 1865
[illegible]

VENTE JUDICIAIRE.
Vente par le shérif de la paroisse d'Orléans.
WILLIAM GARDNER ... [illegible]
QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 16,[illegible] [illegible] Samedi, trente de décembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, [illegible]
Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No trente-cinq, suivant le plan général du faubourg Lafayette [illegible] ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent. [illegible]
Conditions: La somme de huit mille piastres ($8,000) comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis, et la balance payable à un an de crédit [illegible]
CHARLES BIENVENU
Shérif de la Paroisse d'Orléans
27nov—27nov 6,13,20,30

ANTONIO DE MONASTERIO vs. JAMES T. ANDERSON.
SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 8791—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, six de janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description—
CINQ TERRAINS situés en cette paroisse [illegible] [illegible]
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans
6 déc—13, 23 30 jé

MARTHA MATHILDE GRANDCHAMPS, veuve de ARCHIBALD STAIGG, tutrice naturelle, &c., vs. MARTHA A. CATON, f. de c. l.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 20,785—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Alfred Shaw, ci-devant shérif et par lui mis transféré, je procéderai le LUNDI, vingt-deux [22] de janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite ainsi—
Un terrain situé au faubourg Saulet, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No Trente-trois [illegible]
CHARLES BIENVENU
21déc—30, 6,13,22jan Shérif de la paroisse d'Orléans

Mary A. Popham vs A. P. Cleveland
TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,312—[illegible] je procéderai le LUNDI quinze de janvier 1866 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible]
UN TERRAIN situé au faubourg Delord, dans le Premier District de cette ville [illegible]
CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans
14déc—23 30 janv 6,13

DOMINGO SUBRIO Jr. vs. MICHEL JOSEPH LOMBARD.
TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 15,[illegible]—[illegible] je procéderai le LUNDI, huit de janvier 1866, à midi [illegible]
Quatre terrains situés au faubourg Franklin [illegible]
CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans
14déc—23 30 janv 6,13

HERMAN OFFE, tuteur du mineur Herman C. Duncan vs THOMAS H. OSWALD.
QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 15,335—En vertu d'un writ de fieri facias [illegible] je procéderai, le MARDI 23 de janvier 1866 à midi [illegible]
UNE CERTAINE PORTION DE TERRE dans le Premier District de cette ville [illegible]
CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans
21 déc—30, 6,17,22 janv

Succession de feue dame PRISCILLA GRIFFITH, décédée veuve de George B. Bowditch, décédée.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans No. 17,879—En vertu d'un ordre de vente, rendu le 26 de juin, 1865, adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] je procéderai le MARDI, vingt-trois de janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]
[illegible property descriptions]
CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans
22déc—30, 6,13et 20jan

VENTES JUDICIAIRES.
ARMAND [illegible] tuteur de ses enfants vs. [illegible] BROWN et son épouse.
[illegible] DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible] je procéderai le [illegible] No 21 rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication, de—
Un lot de meubles suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.
CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.
16déc—23,30,6 jan

Lucien Jouhiano vs. Giuseppe Chiarry, Capitaine de la goëlette "Fancy", et les propriétaires.
SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 16,945—En vertu d'un writ de fieri facias [illegible] je procéderai le SAMEDI, trente de décembre 1865 [illegible]
La goëlette FANCY, ensemble avec ses voiles, agrès, &c., telle qu'elle se trouve, aujourd'hui dans le fleuve Mississipi, au wharf du Gouvernement.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.
16déc—16,23,30

FREDERICK FRYE vs JAMES HILL.
CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans, No. 15,238. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, 9 janvier 1866, à 10 1/2 heure A. M., sur les lieux No 282, rue de la Nouvelle Levée, No 282, dans le Premier District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—
Le fonds d'une Distillerie, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.
CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans
27déc—27,30déc 3,6,9janv

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs la succession de A. J. BUGELEY & JAMES H. JONES, curateur.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 25,971—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, seize de janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite ainsi—
Six terrains situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constance, des Orangers, et La Course, et la Place de l'Annonciation [illegible]
CHARLES BIENVENU
16déc—23,30 janv 6,13 Shérif de la Paroisse d'Orléans

PIERRE THEOPHILE COMMAGERE vs. JEAN MONTANE.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 15,[illegible] je procéderai le SAMEDI, six de janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]
[illegible]
CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.
9déc—16,23,30 janv 6

Armistead Burwell vs. John W. Polk et son épouse
SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 16,930—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé [illegible] je procéderai le LUNDI quinze janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]
CHARLES BIENVENU
14déc—23,30 janv 6,13 Shérif de la paroisse d'Orléans

PETER ROSS vs SES CREANCIERS.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]
CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.
21 déc—30, 6,13,22 janv

NORBERT SOULE vs JOSEPH HEWITT.
SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,119—En vertu d'un writ de fieri facias [illegible] je procéderai le LUNDI, quinze de janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]
Un terrain situé au faubourg Washington, District Clouet, dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans [illegible]
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.
CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
14déc—23,30 jan 6 & 13jan

JOSEPH LALLANDE, exécuteur testamentaire, vs. WILLIAM E. STRANGE.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 20,793—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, neuf de janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:
Un terrain situé au faubourg de l'Annonciation, vis-à-vis de la place de l'Annonciation [illegible]
CONDITIONS—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit [illegible]
CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans
22déc—29,30, jan 4, 9

HENRY C. MILLAUDON vs la dame MARIE AGATHE TAMBOURY et son époux.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,756—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] le MARDI, vingt-trois de janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants [illegible]
CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
22 déc—30 janv 6,13,22

CHARLES SELLENOT vs. AARON F. CLEVELAND.
CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,[illegible] [illegible]
Un terrain situé au faubourg Delord, dans le Premier District [illegible]

VENTES A L'ENCAN.
PAR G. LEAUMONT.
Articles de Banque.
PAR GABRIEL LEAUMONT,
SAMEDI, trente courant, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]
[illegible]

PAR FRANCIS FERNANDEZ.
Couvertures de laine françaises, indiennes anglaises, coton, bas chaussettes, [illegible]
PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur.
SAMEDI prochain, 30 décembre, à 10 heures du matin, [illegible]
Un grand assortiment de couvertures de laine [illegible]

PAR RENE GUTIERREZ.
Vente renvoyée à Samedi, à 10 heures A. M. Meubles. Meubles.
Ustensiles de ménage—pour cause de départ.
PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,
Bureau, No 34 rue de Chartres.
SAMEDI, 30 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 106 rue St. Philippe, entre Rampart et St. Claude, l'ameublement complet de la maison, [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Lager Beer, Ale.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
Bureau, au No 36 de la rue Gravier, Entre les rues Tchoupitoulas et Nlle-Levée.
IL sera vendu, samedi, 30 du courant, à 11 heures du matin—
20 demi barils lager beer.
30 barils ale.
25 caisses ale.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 3 déc

PAR W. H. BUNNELL.
Argenterie de table doublement plaquée.
PAR W. H. BUNNELL, encanteur.
IL sera vendu à l'enchère publique, dans la salle Ferris, No. 41 de la rue de l'Union, samedi 30 du courant, à 11 heures du matin—
Une facture d'ARGENTERIE DE TABLE DOUBLEMENT PLAQUÉE [illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 28déc—31

PAR J. P. BOISSEAU.
Divers—Pour clore différentes factures
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,
Bureau, No 36 de la rue Gravier, entre les rues Tchoupitoulas et Vieille Levée.
IL sera vendu, samedi, 30 du courant, à 11 heures du matin, à son magasin [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 29déc—

AVIS JUDICIAIRES.
Succession de EDWARD MUSS—No 28,[illegible]
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession [illegible]
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.
30déc—jan 4 6 9

L'ETAT DE LA LOUISIANE, Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans—Je certifie par les présentes que le 21 novembre 1865, jugement a été rendu dans cette Cour [illegible]
Jugement rendu le 21 novembre 1865.
PAUL E. THEARD, Juge.
JNO. W. COONEY, Député Greffier.

W. C. S. VENTRESS contre ses CREANCIERS.
COUR PROVISOIRE des Etats-Unis, pour l'Etat de la Louisiane—Avis est donné par le présent [illegible]
JOHN T. PEABODY, Greffier.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.
BUREAU DE LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NLLE-ORLEANS, Nlle-Orléans, 20 décembre 1865.
AUJOURD'HUI, la direction a déclaré un dividende de [illegible] payable le [illegible] janvier 1866.
Par ordre du Bureau,
WM. S. BROWN, Trésorier.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Rue de la Commune, No 159—1er déc. 1865
Avis aux actionnaires.
AVIS est donné, conformément à la charte, qu'une élection sera tenue [illegible] MARDI, 2 janvier 1866 [illegible]

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle Orléans et de Carrollton.
Nouvelle-Orléans, 1er décembre 1865.
LE lundi, 1er janvier 1866, étant un jour de fête [illegible] MERCREDI, 3 janvier [illegible]
RICHARD J. EVANS, Directeur.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.
Nouvelle-Orléans, Lac, 1er décembre 1865.
LE lundi, 1er janvier 1866, étant un jour de fête [illegible]
MICHEL EVANS, Directeur.

Compagnie de navigation à vapeur entre la Nlle Orléans et le Texas.
Des souscriptions au fonds capital de la compagnie ci-dessus seront reçues dans nos bureaux, à partir de LUNDI, 9 novembre.
PIKE, LAPEYRE & BROTHER.

Compagnie du chemin de fer de Jefferson City.
AVIS est donné que les livres de la compagnie du Chemin de fer de Jefferson City, seront ouverts [illegible] LUNDI [illegible]

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Nlle-Orléans, 16 décembre 1865.
CONFORMEMENT à la 14e section de la charte de cette Compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu, à ce bureau, LUNDI, 15 janvier 1866, à midi.
W. H. McLEAN, secrétaire.

AVIS.
Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Nlle-Orléans, 16 décembre 1865.
CONFORMEMENT à la 8e section de la charte de cette Compagnie, une élection, par les actionnaires, de dix-huit directeurs pour l'année [illegible] lundi de février 1866 [illegible] MERCREDI, 17 janvier 1866, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
W. H. McLEAN, secrétaire.

GIVEN, WATTS & CO,
MARCHANDS - COMMISSIONNAIRES ET EXPÉDITEURS,
Rue Poydras No 193, Nlle Orléans.
[illegible]
GIVEN, WATTS & Co.

Grocerie à vendre.
A vendre à l'amiable ou à l'encan, pour cause de départ, Une bonne grocerie [illegible]

AVENDRE OU A LOUER—Une HABITATION dans la paroisse Plaquemines [illegible]
JOS. DAVID, 127, Vieille Levée [illegible]

Librairie Classique et Religieuse DE MICHON & SCHWEITZER
Rue Royale No 100.
CES Messieurs ont l'honneur de prévenir le public en général qu'ils ont reçu [illegible]
Voir sa:
[illegible list]
Ainsi qu'un très grand assortiment de fournitures de bureau tels que:
[illegible]

ROSENFELD & FASS.
Crinolines-spirales de la Louisiane, BREVETÉES,
164 & 160—Rue du Canal—164 & 160
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.
PAR C. E. GIRARDEY.
Belle maison de [illegible] en bois, vis-à-vis la Place de l'Annonciation, formant l'angle des rues Erato et Chippewa. Magasin en briques à deux étages, No. 36, rue Poydras, entre Nlle-Levée et Fulton.
Succession de Mme O. D. Yancey—No 18,757—Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & CO.,
M. J. HOBY, encanteur.
Bureau, No 17 Passage de la Bourse.
SAMEDI, 20 janvier 1866, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de vente [illegible]
[illegible property descriptions]

Succession de Wm H. Pete—Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans—Grande vente de magnifiques meubles, comprenant: Meubles de salon, de salle à manger et de chambres à coucher, piano, faïence, tapis, argenterie plaquée, &c, &c.
PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
M. J. HOBY, encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse, No 17.
JEUDI, 4 janvier 1866, à 10 heures du matin, à la résidence de feu W. H. Pete, dans la rue Philippa, entre les rues Gravier et Common [illegible]
—Meubles de salon—
[illegible]
—Meubles de salle à manger—
[illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

SUCCESSION DE NATHAN F. RICE—No 19,970 DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—Boulangerie de prix, installation, machine, droits de patente, et terrain améliorés dans le Premier District.
PAR C. E. GIRARDEY & CO,
MICH'. J. HOBY, encanteur.
Bureau, Exchange Place, No 17.
SAMEDI, 13 janvier, 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.
PAR G. DE FERIET.
PROPRIÉTÉS DE BATTURE, de valeur, 127 Terrains améliorés et non à Jefferson City—quelques-uns desquels sont très près du Steam Landing.
Succession de Thomas Peniston.—No 20,128.
PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau No 42, rue Royale.
JEUDI, 11 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, il sera vendu, pour la susdite succession, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District [illegible]
[illegible property descriptions]

Succession de Joseph Antoine No 25167.
PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau No 42, rue Royale.
SAMEDI, 30 décembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu [illegible]
UN terrain situé dans le Troisième District de cette ville [illegible]
Conditions: Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

CADEAUX DE JOURS DE FETE:
CADEAUX DE JOURS DE FETE!!
CADEAUX DE JOURS DE FETE!!!
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale No 42.
SAMEDI, 30 décembre 1865, à 5 heures de l'après-midi, au No 42 de la rue Royale, entre les rues Douane et Bienville, il sera vendu, sans réserve—
Une belle collection de choses convenables pour de fête [illegible]

TERRAINS DE PRIX,
améliorés, et non, faisant face au canal Carondelet, aux rues Robertson et St. Philippe.
Succession de John B. Toulmé.—No. 17,987
PAR GABRIEL DE FERIET, encanteur.
Bureau: rue Royale No 42.
MERCREDI, 31 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]
[illegible property descriptions]

PAR ALFRED BOULIGNY.
UNE BELLE HABITATION.
Succession de Mme M. M. E. Montreuil, épouse décédée de Laurent Millaudon.
Seconde Cour de District de la Nlle Orléans,—No 19,359
PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.
Bureau, No 20 rue Carondelet.
IL sera vendu à l'encan, mardi, 23 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable J. W. Thomas, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans [illegible]
Cette belle habitation sucrière, située sur le Bayou Terre aux Bœufs dans la paroisse St-Bernard [illegible]

PAR D. E. MORPHY.
Vente par ordre des Gardiens du Port.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, samedi, 30 décembre 1865, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port de la Nouvelle Orléans, pour le compte de qui il appartiendra, les marchandises suivantes [illegible]
[illegible]

Transparents de Gaz.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu samedi, 30 décembre 1865, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—
8 bouquets transparents de gaz [illegible]
Conditions: Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

PAR JOHN C. BLOHM
GRANDE VENTE DE MARCHANDISES SECHES.
PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.
SAMEDI, 30 du courant, à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 35 de la rue Bienville [illegible]
[illegible]
Conditions—à la vente.

[illegible]
PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.
SAMEDI, 30 du courant, à 11 heures et demie du matin, dans sa salle d'encan, au No 35 de la rue Bienville [illegible]
[illegible]
Conditions à la vente.

Bottes, Souliers et Brodequins.
PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.

PAR R. H. MONTGOMERY.
Raisins. Raisins.
250 caisses raisin à l'encan
PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.
IL sera vendu samedi, trente décembre, à dix heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 29 de la rue du Camp, par échantillons—
[illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

PRUNES. PRUNES.
100 caisses prunes de Bordeaux, à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu samedi, 30 décembre, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 29 de la rue du Camp, par échantillons—
100 caisses prunes de Bordeaux, en bocaux et en caisses.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

THE. THE.
60 demi boîtes thé à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu samedi, 30 décembre, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 29 de la rue du Camp, [illegible]
60 demi boîtes thé noir.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

ALE et PORTER. ALE et PORTER.
70 barriques ale et porter, à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
[illegible]

Savon........ Savon.
PAR MONTGOMERY FRERES.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, samedi 30 décembre, à 10 heures [illegible]

VENTES A L'ENCAN
PAR G. DE FERIET.
Propriété de valeur composée de 24 terrains et connue sous le nom de "Pépinière de J. Ménard", situés face aux Chemins de Gentilly et Crête, bornés d'un côté par la propriété de Mme Vve Grillot et de l'autre, par l'hippodrome de l'Union connu maintenant sous le nom de "Fair Grounds".
PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, rue Royale, No 42.
SAMEDI, 30 décembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, située dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu [illegible]
[illegible]

Sept terrains de prix pour bâtir, dans les rues Chartres et Ursulines, 2d District, touchant à la magnifique propriété de M. D. Lanata, actuellement la résidence du général Beauregard.
PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, rue Royale, No 42.
SAMEDI, trente décembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]
SEPT TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues Chartres, Ursulines, Royale et Hôpital [illegible]

Grande vente à longs termes de 34 arpents de terre de valeur, situés dans la paroisse Plaquemines, près du quartier Bouquillo, à 53 milles plus bas que la ville et sur la rive droite du fleuve. Ces terres conviennent parfaitement à la culture du riz et des orangers.
Par G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, No 42 rue Royale.
MERCREDI le dix janvier 1866 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible]

Magasins en briques, de valeur, dans le Premier District, sur les rues Tchoupitoulas et Commerce, le dernier bien connu sous le nom de "boulangerie D'Aquin", également, un terrain au coin des rues Champs Elysées et Force, Troisième District, et deux certificats de script de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle Orléans, Nos. 265 et 562.

Succession de Louis Melchior Mailain—No 9,335
PAR G. De FERIET, Encanteur,
Bureau, rue Royale, No 42.
MARDI, 16 janvier 1866 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane [illegible]
[illegible]

Maison confortable dans la rue Grand Hommes, entre les rues Port et Enghien, Troisième District.
Succession de Catherine Gertrude Miller, veuve en premières noces de Bernard Elman et, en secondes noces, épouse défunte de H. H. Gruss.—No 25 [illegible]
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale, No 42.
JEUDI dix-huit janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

Deux maisons confortables d'encoignure, dans le 3me District.
Succession de Bernard Elman et de Catherine Gertrude Miller, en premières noces femme survivante en communauté du dit Bernard Elman et, en secondes noces, femme défunte de H. H. Gruss.
PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, au No 42 de la rue Royale.
JEUDI, 18 janvier 1866, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible]

Installations, &c. de Café à vendre.
PAR G. DE FERIET, encanteur.
MERCREDI, trois janvier 1866, à quatre heures de l'après-midi, il sera vendu, sur les lieux, au coin des rues Grands Hommes et Louisa, les installations d'un café tel que le comptoir, les étagères, etc. Egalement, un lot de chaises et de tables, poêles, glaciers, etc.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

ATTENTION, LAITIERS!!!
Par G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, rue Royale, No 42.
JEUDI, 4 janvier 1866, à midi, aux écuries de Condrean, situées au dépôt au près du dépôt des chars de la rue Dauphine, Troisième District [illegible]
30 magnifiques GENISSES, VACHES, &c—Egalement—Un MULET haut de 16 mains.
Conditions—Au-dessous de $200, comptant; [illegible]
Pour le tout COMPTANT, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Succession de Raphaël Poincet—No 25,[illegible]
PAR G. DE FERIET, encanteur.
MERCREDI, 17 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

VENTES A L'ENCAN.
PAR E. ROGER.
Malles & Valises.
PAR E. ROGER & CO.
O. DEJAN, encanteur.
SAMEDI, 30 courant, à midi, à 11 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée—
100 Valises
100 Malles différentes grandeurs.
Conditions, à la vente. 30déc

Malles, valises, sacs de voyage, linge fait, chapeaux—Aussi—200 caisses bottes, souliers et brodequins.
Par E. ROGER & CO.,
O. DEJAN, Encanteur.
SAMEDI, 30 courant, à midi, à 10 heures et demie du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée, [illegible]
—Aussi—
200 caisses bottes, souliers et brodequins, reçus par les dernières arrivées.
Conditions à la vente. 30déc

PAR FORSTALL & SPEAR.
DIAMANTS. DIAMANTS.
PAR FORSTALL & SPEAR,
Tolman & Kernaghan, encanteurs.
SAMEDI, 30 du courant, à midi et demi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—
1 Paire boucles d'oreilles en diamants—4 diamants; Coût: $[illegible], à l'importateur.
[illegible list of diamond items]
N. B.—Nous appelons tout particulièrement l'attention du public sur la vente de ces diamants [illegible]

PAR E. M. JACOBS.
Deux Terrains améliorés et de prix.
PAR E. M. JACOBS, Encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse, No 36.
IL sera vendu, VENDREDI, 5 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
UN TERRAIN formant le coin nord-est des rues Laurel et Toledano [illegible]
UN AUTRE TERRAIN touchant au susdit [illegible]
Conditions, le jour de la vente. 29déc

Beau morceau de terre amélioré.
PAR E. M. JACOBS, encanteur.
Passage de la Bourse, No 36.
IL sera vendu, vendredi, 5 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]
L'acte de vente pardevant Paul E. Laresche, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 29déc

Un îlet de terre, composé de vingt-six terrains dans le Premier District.
PAR E. M. JACOBS, encanteur.
Passage de la Bourse, No 36.
IL sera vendu, vendredi, 5 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]
Conditions—le jour de la vente.
L'acte de vente pardevant Paul E. Laresche, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 29 déc

PROPRIÉTÉ DE VALEUR.
SUCCESSION DE JOHN WATTERSON
PAR E. M. JACOBS, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 36.
EN vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, il sera vendu, à l'enchère publique, mardi [illegible]
L'acte de vente pardevant H. Grima, notaire public.

PAR S. GUINAULT.
Boulangerie! Boulangerie.
Vente pour cause de départ.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.
IL sera vendu, samedi, 30 décembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

Succession de Françoise Remy—No. 25,[illegible]
PAR S. GUINAULT, Encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.
IL sera vendu, SAMEDI, 6 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]
UN LOT DE TERRE situé au faubourg Marigny [illegible]

SUCCESSION DE CHARLES URSIN FLOQUET
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.
SAMEDI 30 décembre 1865, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]
UN LOT DE TERRE situé dans le Troisième District de cette ville [illegible]
MAISON EN BRIQUES A ETAGE, No 80, [illegible]

Vente pour cause de départ.
MEUBLES.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse et Bienville.
MERCREDI, 3 janvier 1866—Il sera vendu à 11 heures du matin, rue Ste Anne, entre Johnson et Galvez—
Un lot de meubles assortis [illegible]
Conditions—comptant. 30déc

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Bateaux à vapeur, un sloop, une yole à vapeur et un lot de machines qui ont appartenu au steamer J. M. Brown.
PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse No 37.
IL sera vendu MARDI, 9 janvier 1866, à 11 heures du matin, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, par ordre de l'Honorable B. F. Flanders, agent spécial au département du Trésor et pour le compte du gouvernement des Etats-Unis—
1o—LES BATEAUX A VAPEUR LAUREL HILL et IBERVILLE [illegible]
2o—UNE EMBARCATION SLOOP [illegible]
3o—UNE YOLE A VAPEUR [illegible]
4o—UN LOT DE MACHINES DE BATEAU A VAPEUR, comprenant les machines du J. M. Brown [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR J. B. CROZAT.
Succession de MARIE MARTHE FRANÇOISE EUPHANIE FARRAR, décédée, femme de P. GOUDRAIS.—No 25,792.
PAR J. B. CROZAT, encanteur,
Bureau, au coin Canal et Passage de la Bourse.
EN vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 3er décembre 1865, il sera vendu le MARDI 9 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Bienville [illegible]
[illegible]